

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS  
SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2014  
DELIBERATION N°2014-69

**OBJET : Compte-rendu de la commission recherche du Conseil académique du 23 septembre 2014.**

**LE CONSEIL,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

**DECIDE**

**D'APPROUVER à l'unanimité** les dispositions approuvées par la commission recherche du Conseil académique du 23 septembre 2014.

Fait à Tours, le 4 novembre 2014

Le Président,



Loïc VAILLANT